

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société Delfingen Industry (Article L.225-37 du code de commerce modifié par la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011)

En application des dispositions légales, je vous rends compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société et du Groupe ainsi que des principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

La société s'est attachée à respecter l'esprit du cadre de référence complété du guide d'application rédigé par le groupe de Place créé par l'Autorité des Marchés Financiers pour faire évoluer et améliorer l'organisation et la mise en œuvre de son dispositif de contrôle interne tout en veillant à la bonne adéquation de cette organisation avec ses processus opérationnels et la taille du Groupe.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 8 avril 2011. Depuis le 5 mars 2010, le code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT est applicable au sein de la société.

Afin de respecter les termes de ce code de gouvernance, le Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010 a pris connaissance des points de vigilance édictés par ce code. ●

LISTE DES SERVICES CONCERNÉS PAR L'ÉTABLISSEMENT DE CE RAPPORT

Afin de se conformer aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers telles que ressortant du paragraphe 1 du « rapport 2009 de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne », le Président précise les services ayant contribué à la réalisation du présent rapport, savoir :

- Direction Générale ;
- Direction Financière ;
- Direction Juridique ;
- Direction des Ressources Humaines ;
- Directions Opérationnelles. ●

LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les statuts de la société et le Conseil d'Administration n'ont fixé aucune limitation aux pouvoirs du Président Directeur Général. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président établit en fin d'exercice le planning des réunions du Conseil pour l'exercice suivant.

Il prépare l'ordre du jour, le communique aux membres du Conseil environ une semaine avant la réunion et convoque le Conseil. Il dirige les débats lors des réunions.

Un dossier détaillant le contenu des sujets à l'ordre du jour est remis au début de chaque réunion.

Dans le souci de bénéficier d'une vision extérieure et d'avis indépendants, le Conseil d'Administration a souhaité s'ouvrir à des personnes extérieures au Groupe. Ainsi, il compte parmi ses membres des personnes d'horizons et d'expériences différentes, apportant le savoir-faire et les compétences de personnes issues des affaires internationales dans le domaine automobile ainsi que de l'expertise des pratiques managériales. Il s'agit ici du critère d'indépendance retenu au sein de la société ; les Administrateurs réputés indépendants sur la base de ce critère sont :

- Monsieur Georges FRANCOIS ;
- Monsieur Michel DE MASSOUGNES DES FONTAINES ;
- Monsieur Juan Manuel DIAZ HUDER ;
- Monsieur Cataldo MANGIONE ;
- Monsieur Frédéric MAGNE ;
- Madame Danielle LEVI – FEUNTEUN. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

LA COMPOSITION GLOBALE DU CONSEIL EST LA SUIVANTE :

- **M. Bernard Streit**, Président du Conseil d'Administration, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 ;
- **M. Gérald Streit**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 ;
- **M. David Streit**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015 ;
- **M. Michel de Massougnès des Fontaines**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 ;
- **M. Georges François**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 ;
- **M. Juan Manuel Diaz Huder**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010 ;
- **S.A DELFINGEN GROUP**, Administrateur, représentée par **Madame Françoise STREIT**, nommée jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013 ;
- **M. Cataldo Mangione**, Administrateur, nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2013 ;
- **M. Frédéric MAGNE**, Administrateur nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2014 ;
- **Mme Danielle LEVI-FEUNTEUN**, Administrateur coopté et nommé jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2010.

Le Président du Conseil d'Administration, Monsieur Bernard STREIT, exerce également les fonctions de Directeur Général.

En raison de la taille de la société, d'un organigramme juridique très simplifié et de la relation étroitement entretenue entre le Conseil d'Administration, le Board of Management et les différentes directions fonctionnelles, le Conseil d'Administration n'a compté aucun comité spécialisé.

Néanmoins, afin de respecter les dispositions de l'Ordonnance du 8 décembre 2008 ayant transposé la directive CE/43/CE du 17 mai 2006, un Comité d'Audit et d'analyse des risques a été mis en place au sein de la société par une résolution du Conseil d'administration en date du 25 juin 2010. Ceci afin de respecter le délai maximum de 8 mois courant à compter de la nomination d'un nouvel Administrateur, nomination intervenue au cours de l'Assemblée Générale s'étant tenue le 6 novembre 2009 (nomination de Monsieur Frédéric MAGNE). ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

AU TITRE DE L'EXERCICE 2010, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION S'EST RÉUNI AUX DATES SUIVANTES :

- **Le 5 février 2010**, avec pour ordre du jour l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du quatrième trimestre 2009 et la cooptation d'un nouvel administrateur ;
- **Le 5 mars 2010**, avec pour ordre du jour l'approbation du Budget 2010, l'adoption du Code de gouvernance pour les PME établi par Middenext, la prise en compte de points de vigilance établi par ce nouveau code, la modification du règlement intérieur du Conseil d'Administration, l'approbation des remboursements de frais engagés par les Administrateurs, l'approbation de la convention de prêt entre les sociétés Delfingen Industry et Delfingen Asia Pacific Holding Pte Ltd ;
- **Le 9 avril 2010**, avec pour ordre du jour l'arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009, le projet d'affectation et de répartition du résultat de l'exercice 2009, le projet de rapport de gestion, la proposition de renouvellement du mandat d'un Administrateur, l'augmentation de capital sur délégation consentie par l'AG du 6 novembre 2009 par émission d'actions nouvelles, les suspensions temporaires du droit d'exercice des options sur actions, la préservation des droits des titulaires d'options sur actions conformément aux dispositions de l'article L.228-99 du Code du Commerce, l'ordre du jour et la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire ;
- **Le 30 avril 2010**, avec pour ordre du jour l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du premier trimestre 2010 ;
- **Le 28 mai 2010**, avec pour ordre du jour la présentation du processus d'intégration du compte bloqué de la société Delfingen Group détenu au sein de la société Delfingen Industry dans le cadre d'une augmentation de capital suite à sa validation par l'AMF, le nouvel ordre du jour et la convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, la préservation des droits des titulaires d'options sur actions conformément aux dispositions de l'article L.228-99 du Code du Commerce ;
- **Le 25 juin 2010**, avec pour ordre du jour la mise en place du Comité d'audit et l'analyse des risques ;
- **Le 25 juin 2010**, avec pour ordre du jour l'arrêté de créances en vue de la souscription par compensation à l'augmentation de capital décidée par l'AGE du 25 juin 2010 ;
- **Le 30 juillet 2010** avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du second trimestre 2010 ;
- **Le 3 septembre 2010**, avec pour ordre du jour, l'arrêté des comptes sociaux et consolidés du Groupe DELFINGEN INDUSTRY au titre du premier semestre 2010, l'autorisation de consentir des cautions, aval et garantie dans la limite de 10 000 000 euros, la répartition des jetons de présence et la date de mise en paiement, la modification du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le projet de programme de travail du Comité d'audit pour l'année 2010 ;
- **Le 5 novembre 2010**, avec pour ordre du jour, l'arrêté des chiffres d'affaires sociaux et consolidés du troisième trimestre 2009, l'arrêté de l'actif réalisable et du passif exigible ainsi que la révision du compte de résultat prévisionnel du premier semestre 2010, pouvoir donné au Directeur Général de constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital résultant de l'exercice des Bons de Souscription d'Actions.

Le Conseil d'Administration prend toutes les décisions légales, structurantes et stratégiques et prend connaissance de la vie de la société ainsi que des perspectives envisagées. Le Président du Conseil d'Administration est chargé de présenter les dossiers et, en sa qualité de Directeur Général mandataire social, est également chargé de les appliquer.

Les décisions importantes découlant des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration sont le résultat de réunions, d'entretiens ou de discussions entre la Direction Générale et les Responsables opérationnels. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Les membres du Conseil sont informés de manière régulière des affaires courantes. Ils sont informés spécifiquement des événements majeurs de la vie de la société et du Groupe.

Au titre de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois. Préalablement à la réunion, chacun des membres reçoit les informations détaillées sur lesquelles portera l'ordre du jour.

Le nouveau règlement intérieur adopté par le Conseil d'Administration en date du 3 septembre 2010 stipule expressément que le Conseil se réunira au moins 10 fois par an ; ce règlement intérieur rappelle également que le président doit transmettre les informations appropriées aux membres du Conseil d'Administration, et ce, en respectant un délai raisonnable. ●

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'article 19 des statuts, le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il se réunit au minimum quatre fois par an, afin d'arrêter les comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels.

Conformément à l'article 19 des statuts, les Administrateurs sont convoqués par tous moyens et même verbalement.

Aux termes de l'article 19-I des statuts, les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir au siège social ou en tout autre endroit avec l'accord de la majorité des Administrateurs. D'une manière générale, les réunions du Conseil d'Administration se tiennent au siège de la Société.

Les procès-verbaux des réunions sont établis à l'issue de chaque réunion, sont adressés aux Administrateurs et font l'objet de l'approbation du Conseil lors de la réunion suivante.

Sur les 10 séances du Conseil tenues au cours de l'exercice, toutes ont été présidées par Monsieur Bernard STREIT, Président du Conseil et Directeur Général.

Le taux moyen de présence effective des membres du Conseil aux réunions est de l'ordre de 72%. ●

SÉANCES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration réunit l'ensemble des Administrateurs ainsi que le Directeur du Board of Management et le Directeur des Services Support. Ces réunions sont des séances de travail d'analyse et de réflexion portant sur l'évolution de la situation du Groupe, sur des questions stratégiques ou encore sur des événements ou sujets particuliers plus ponctuels.

Au cours de la réunion, le Président et les Directeurs présentent un rapport sur l'activité et sur la situation générale du Groupe : ressources humaines, finances, affaires commerciales. Ils soumettent les points sur lesquels le Conseil est amené à débattre, à prendre position et à arrêter les mesures à mettre en œuvre.

Le projet de compte-rendu de la réunion est ensuite établi et transmis aux membres du Conseil pour recueillir leurs observations. Le compte-rendu définitif est approuvé lors de la séance suivante. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

RÉUNIONS MIXTES

Des réunions mixtes rassemblent périodiquement les Administrateurs et les membres du Board of Management (BOM). Au cours de ces réunions, représentant l'ensemble des Directions fonctionnelles et opérationnelles du Groupe, sont examinées les questions et problématiques posées par le Conseil d'Administration. Lors de ces réunions se décident les mesures et les plans d'actions à mettre en œuvre. Ces réunions sont éventuellement ouvertes à des experts internes ou externes au Groupe venant apporter leur expertise en fonction du sujet à traiter.

Ces réunions de travail interviennent de manière périodique. Des séances exceptionnelles sont organisées en fonction des besoins et des situations ponctuelles. ●

ACCORDS CONCLUS PAR LA SOCIÉTÉ QUI SONT MODIFIÉS OU PRENNENT FIN EN CAS DE CHANGEMENT DE CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

La société DELFINGEN INDUSTRY est intervenante dans un pacte d'actionnaires conclu le 23 novembre 2009 entre la société DELFINGEN GROUP, sa société mère et le Fonds de Modernisation des Equipementiers Automobiles (FMEA); ce pacte instaure diverses obligations réciproques à la charge de la société DELFINGEN GROUP et du FMEA, lesquels ont déclaré agir de concert dans le cadre d'une déclaration en date du 25 novembre 2009. ●

ACCORDS PRÉVOYANT DES INDEMNITÉS POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU LES SALARIÉS S'ILS DÉMISSIONNENT OU SONT LICENCIÉS SANS CAUSE RÉELLE ET SÉRIEUSE OU SI LEUR EMPLOI PREND FIN EN RAISON D'UNE OFFRE PUBLIQUE

Néant

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉS DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL – HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS DURANT LES EXERCICES ANTÉRIEURS

Néant

ACTIONS DE PERFORMANCES ATTRIBUÉES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DIRIGEANTS ET NON DIRIGEANTS

Néant

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
 Rapports des Commissaires aux Comptes
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
 Projet de résolutions
 Contrats de services
 Consultation des documents juridiques

CONTRATS DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RÉGIMES DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRES DES MANDATAIRES SOCIAUX DIRIGEANTS

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
<p>Bernard STREIT Président du conseil d'administration et Directeur Général <u>Début de mandat</u> AG en date du 22/01/2005 <u>Fin du mandat</u> AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2010</p>	NON	NON	NON	NON

DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'existe aucun conflit d'intérêts entre d'une part, l'un des membres des organes d'Administration, de Direction et de la Direction Générale et ses intérêts privés ou tous autres devoirs lui incombant en exercice de cette fonction, et d'autre part, la société. ●

DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

Procédure de contrôle et de gestion des risques

DÉFINITION DU CONTRÔLE INTERNE

CADRE DE RÉFÉRENCE

Delfingen Industry a mis en place un système de procédures et d'évaluation du contrôle interne basé sur le référentiel international COSO (Committee of Sponsoring Organization). Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du Groupe pris dans son ensemble. ●

OBJECTIFS

Le système de contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources. Il doit permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou juridiques.

Le système de contrôle interne mis en place fournit une assurance raisonnable sur la réalisation des objectifs suivants :

- le respect des politiques définies par la Direction ;
- la sauvegarde des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes ;
- la fiabilité, l'exhaustivité et la qualité de l'information produite, notamment l'information financière.

Par essence, le système de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les risques ont été totalement éliminés. Il a pour objectif d'en réduire la probabilité de réalisation et l'impact potentiel.

Dans le cadre du Groupe Delfingen, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés aux caractéristiques propres aux filiales et aux relations entre société mère et sociétés consolidées. ●

PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le dispositif de contrôle interne est appliqué à l'ensemble du Groupe, le Groupe étant défini comme la société mère Delfingen Industry ainsi que toutes les sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration globale. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

Le système de contrôle est construit autour d'une organisation basée sur une Direction Opérationnelle qui regroupe l'ensemble des filiales, sous la responsabilité d'un Directeur Opérationnel. Cette Direction est structurée en fonction des regroupements stratégiques des Business Units (BU) au sein de ses trois secteurs opérationnels :

- Automobile EAAS ;
- Automobile ANCA ;
- Marchés de spécialités.

Le secteur opérationnel « Automobile EAAS » regroupe les BU suivantes :

- BU Protection des faisceaux et transfert de fluides EAAS ;
- BU Assemblage mécanique ;
- BU Assemblage de faisceaux.

Le secteur opérationnel « Automobile ANCA » regroupe la BU suivante :

- BU Protection des faisceaux et transfert de fluides ANCA.

Le secteur opérationnel « Marchés de spécialités » regroupe les BU suivantes :

- BU Equipements Electriques ;
- BU Bâtiment et Habitat.

Les différentes BU sont sous la responsabilité d'un Responsable Opérationnel.

Les Directions Opérationnelles s'appuient sur des Directions Centrales Fonctionnelles (Finances, Ressources Humaines, Systèmes d'Information...) et des Directions Centrales Opérationnelles (Commercial, Achats, Technique et Amélioration continue).

Pour chacune de ces entités, le Groupe a défini leurs missions, leur organisation, leurs contributions aux décisions critiques, la mesure de leur performance et leurs échanges avec les autres entités.

Le Groupe est fortement attaché aux valeurs d'intégrité et d'éthique qui s'expriment dans les valeurs fondamentales du Groupe de responsabilité, de partage, de liberté et d'amélioration continue. Ce cadre de valeur fournit une référence pour la bonne conduite des activités quotidiennes et a notamment pour objectif de promouvoir un comportement équitable et honnête dans la conduite des affaires et envers les clients, les fournisseurs, les salariés, les actionnaires... Tous les salariés ont pour responsabilité de s'y conformer. ●

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

L'identification et l'analyse des risques sont de la responsabilité du Board Of Management du Groupe.

Les principaux risques identifiés sont le risque macroéconomique, le risque de crédit clients, les risques financiers (change, liquidité et contrepartie) et la volatilité du cours des matières premières.

La prise en compte de l'exposition au risque fait partie intégrante des processus décisionnels et opérationnels. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

Dans le cadre du système qualité de Delfingen Industry, les processus de l'entreprise sont décrits. Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Dans le cadre de ce système, des audits sont organisés pour vérifier la conformité aux normes du Groupe. Des auditeurs qualité sont formés à cet effet. A ces audits internes s'ajoutent les certifications attribuées par les organismes externes, les clients et les fournisseurs.

Les activités de contrôle, conduites à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels, reposent sur des normes et procédures contribuant à garantir la mise en œuvre des orientations émanant de la Direction Générale. ●

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les informations issues des systèmes de gestion sont analysées et diffusées auprès des managers concernés qui disposent ainsi de tableaux de bord pour gérer leurs activités.

Chaque Directeur est responsable de son activité et de ses performances financières et opérationnelles conformément au plan d'actions et au budget prévisionnel discutés et approuvés par le Conseil d'Administration.

Le suivi et le contrôle des performances sont basés sur un processus de reportings. Dans ce cadre chaque société du Groupe prépare :

- un reporting hebdomadaire concernant le chiffre d'affaires ;
- un reporting mensuel concernant l'ensemble des informations financières et opérationnelles.

Ces éléments, définis au niveau Groupe, sont consolidés et diffusés auprès du Board of Management (BOM) du Groupe et des Directions Opérationnelles. Ils constituent des outils essentiels dans le pilotage de l'activité du Groupe et dans le choix de ses orientations stratégiques. Ils permettent d'identifier, analyser et traiter toute dérive éventuelle au plus tôt.

Les Directions Opérationnelles effectuent une revue avec chaque Directeur de Site pour analyser l'évolution des résultats et de la performance du site, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base mensuelle. Elles sont suivies par une revue, au niveau régional, entre chaque directeur opérationnel régional et les membres du BOM de façon à analyser l'évolution des résultats et de la performance de la région, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues ont lieu préalablement à chaque réunion du BOM.

Le BOM du Groupe se réunit pour analyser l'évolution des résultats et de la performance du Groupe, et proposer des plans d'actions en vue de les améliorer. Ces revues s'effectuent sur une base mensuelle et préalablement à chaque séance de travail du Conseil d'Administration. ●

PILOTAGE DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne est piloté conjointement par la Direction Générale des services supports et la Direction Générale des activités opérationnelles avec l'appui de la Direction Financière.

Des procédures internes sont en place ; elles concernent notamment la trésorerie, les demandes d'achats, les demandes d'investissements, le contrôle budgétaire, les inventaires, la paye, etc...

Des missions spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.

Ce processus de revue et d'amélioration continue est formalisé au travers de notre Système de Management de la Qualité certifié conforme aux standards ISO 9001 et ISO TS16949 version 2002. Ce système documenté touche aux points essentiels de notre activité.

Il se traduit par l'application de procédures et de documents d'enregistrements standardisés et disponibles au travers de notre réseau d'informations interne.

L'ensemble de ces activités concourt à l'amélioration permanente des résultats du Groupe. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE POUR LES COMPTES ANNUELS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La Direction financière est responsable des procédures de contrôle interne liées à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces procédures sont mises en place au niveau local. Elle assure le suivi de l'évolution des normes et l'homogénéité des principes comptables.

Des comptes sociaux et consolidés sont établis mensuellement dans des conditions similaires à celles des clôtures semestrielles et annuelles.

Les données de comptabilité générale et de gestion sont reçues en même temps des filiales et contrôlées pour en vérifier la cohérence, puis consolidées afin de produire les états financiers du Groupe.

Les variations mensuelles sont analysées, ainsi que les écarts par rapport au budget. Ces éléments sont examinés chaque mois par le Board of Management du Groupe.

Des missions spécifiques liées aux activités de contrôle relatives à l'information financière et comptable sont effectuées chaque année dans les filiales.

Cette organisation est complétée par les Commissaires aux Comptes qui certifient, chaque semestre, les états financiers consolidés du Groupe. L'examen des états financiers des sociétés concourant à l'établissement des comptes consolidés est réalisé de manière concertée entre les Commissaires aux Comptes de la société mère et les auditeurs locaux. Cette concertation se concrétise par l'envoi d'instructions d'audit, l'établissement et l'exploitation de questionnaires d'audit, l'envoi par les auditeurs locaux d'un rapport d'examen limité au 30 juin et d'un rapport d'audit au 31 décembre et une communication sur des points particuliers.

Les travaux d'audit des Commissaires aux Comptes de la société mère sont enrichis par des visites réalisées, chaque année, sur plusieurs sites du Groupe.

Le Comité d'Audit, créé le 25 juin 2010, assiste le Conseil d'Administration dans son rôle de surveillance afin que celui-ci puisse s'assurer de la qualité du contrôle interne et de la fiabilité des informations fournies aux Actionnaires ainsi qu'aux Marchés Financiers.

La Direction Financière du Groupe est en charge de concevoir et diffuser l'ensemble de la communication financière à destination des Marchés Financiers :

- document de référence ;
- communiqués à caractère financier ;
- documents utilisés lors des rencontres avec les analystes financiers et investisseurs.

La conception du document de référence est coordonnée par la Direction Financière, revue par la Direction des Services Support et validée par le Conseil d'Administration avec une forte contribution de la Direction Juridique. Leur rédaction fait appel à de nombreux intervenants, experts dans leur domaine et contribuant à la richesse et à la qualité des informations données.

Les communiqués à caractère financier sont systématiquement revus par la Direction des Services Support ; ceux relatifs aux annonces de résultats sont également revus par le Conseil d'Administration. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

DÉMARCHE D'ANALYSE ET PERSPECTIVES

L'objectif du Groupe est de poursuivre l'amélioration du processus relatif à l'élaboration et au traitement de l'information financière, et pour cela de :

- mieux contrôler et renforcer l'application des méthodes comptables et financières adoptées pour l'établissement des comptes ;
- mieux contrôler et renforcer le suivi des procédures internes de collecte et de contrôle des informations financières et comptables transmises ;
- proposer des solutions s'inscrivant dans une démarche d'amélioration et de progrès ;
- mieux sensibiliser l'ensemble des responsables opérationnels à la problématique du contrôle interne.

Les réalisations 2010 portent principalement sur le contrôle des marges commerciales.

Les objectifs 2011 concernent principalement :

- le suivi d'un audit fiscal Groupe ;
- la procédure de suivi des investissements.

L'ensemble de cette démarche est soutenu activement par la Direction Générale du Groupe ainsi que par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration. ●

MODALITÉS DE CONVOCATION DES ASSEMBLÉES

Aux termes de l'article 26 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou à défaut, par le ou les Commissaires aux Comptes, ou par toute personne habilitée à cet effet.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

La convocation est faite quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée, soit par avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social, soit par lettre simple adressée à chaque Actionnaire titulaire d'actions nominatives, ainsi que par avis inséré dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée sont convoquées six jours au moins à l'avance, dans les mêmes formes que la première. L'avis et les lettres de convocation de cette seconde Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
Rapports des Commissaires aux Comptes
Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
Projet de résolutions
Contrats de services
Consultation des documents juridiques

MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

L'article 28 des statuts définit les modalités de participation des Actionnaires aux Assemblées Générales.

« ARTICLE 28 - ADMISSION AUX ASSEMBLÉES - POUVOIRS

Tout Actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de sa qualité. S'il s'agit d'un Actionnaire personne physique, celui-ci ne pourra être représenté que par un mandataire Actionnaire membre de l'Assemblée ou par son conjoint.

Ce droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'Actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité, ce dont il est justifié conformément à la réglementation.

Tout Actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

Deux membres du comité d'entreprise, désignés par le comité dans les conditions fixées par la loi, peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des Actionnaires.» ●

PRINCIPES ET RÈGLES DE DÉTERMINATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Lors du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2010, la société DELFINGEN INDUSTRY a adhéré au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, établi par MIDDLENEXT et en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010.

En conséquence de cette adhésion sans réserve à ces recommandations, la société DELFINGEN INDUSTRY déclare se référer plus particulièrement aux stipulations de l'article R 14 dudit code concernant l'information sur les rémunérations versées aux dirigeants (et notamment les jetons de présence, mention à l'article 14 du Règlement intérieur du Conseil d'Administration qui stipule que les jetons de présence sont attribués sur la base suivante : assiduité aux réunions du Conseil d'Administration ainsi qu'à tout comité ou commission annexe, apport technique particulier lors d'opérations spécifiques). Par ailleurs, et afin de se conformer aux recommandations sur le gouvernement d'entreprise pour 2010 de l'Association Française de la Gestion Financière, les informations concernant les rémunérations figurent désormais dans un tableau intégrant ces données sur trois exercices sociaux.

Il est précisé que Monsieur Bernard STREIT n'est lié à la société DELFINGEN INDUSTRY (ou d'ailleurs toute autre société composant le Groupe DELFINGEN, à savoir Delfingen Group S.A, Delfingen Industry S.A et ses filiales étrangères et française, Delfingen Life et ses filiales françaises, SCI Des Bottes) par aucun contrat de travail à quelque titre que ce soit.

Aucun mandataire social dirigeant ou non dirigeant (selon la définition donnée par le bulletin mensuel numéro 367 page 63 de 2002) ne perçoit de rémunération au sein de la société DELFINGEN INDUSTRY depuis le 1^{er} juillet 2007, date de l'activation de la société DELFINGEN GROUP. Les personnes concernées sont rémunérées au sein de la société DELFINGEN GROUP au titre de leur mandat social ou en tant que salarié ou de la société DELFINGEN FR-ANTEUIL en tant que salarié et mises à disposition de la société DELFINGEN INDUSTRY suivant la convention de prestations de services signée entre les sociétés concernées. ●

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
 Rapports des Commissaires aux Comptes
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
 Projet de résolutions
 Contrats de services
 Consultation des documents juridiques

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Bernard STREIT	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Rémunération fixe	70 536 €	46 115 €	50 338 €
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	105,50 €	Néant	Néant
Total	70 641,50 €	46 115 €	50 338 €

L'augmentation de la rémunération de M. Bernard Streit, entre les exercices 2009 et 2010, s'explique par le fait que M. Bernard Streit, en tant que Président et Directeur Général, avait souhaité aussi contribuer aux efforts demandés aux salariés sur leurs rémunérations, lors des deux exercices précédents, en réduisant volontairement cette dernière.

TABLEAU CONCERNANT LES JETONS DE PRÉSENCE ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

Françoise STREIT	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Rémunération issue d'un contrat de travail	24 136	19 284 €	24 463 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	24 136	19 284 €	24 463 €

Danielle LEVI-FEUNTEUN	Exercice N	Exercice N-1
Jetons de présence	4 575 €	Néant
Autres rémunérations	0 €	Néant
Rémunération variable	0 €	Néant
Total	4 575 €	Néant

Gérald STREIT	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	7 625 €	4 372 €	16 627 €
Rémunération issue d'un contrat de travail	32 412 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	40 037 €	4 372 €	16 627 €

David STREIT	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	0 €	0 €	0 €

DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport du Président du Conseil d'Administration et rapport sur le contrôle interne
 Rapports des Commissaires aux Comptes
 Rapport spécial sur le plan d'options de souscription et/ou d'achat d'actions
 Projet de résolutions
 Contrats de services
 Consultation des documents juridiques

Georges FRANCOIS	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	7 625 €	7 022 €	16 627 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	7 625 €	7 022 €	16 627 €

Michel DE MASSOUGNES DES FONTAINES	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	7 625 €	4 372 €	16 627 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	7 625 €	4 372 €	16 627 €

Juan Manuel DIAZ HUDER	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	4 575 €	4 372 €	13 563 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	4 575 €	4 372 €	13 563 €

Cataldo MANGIONE	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	7 625 €	4 372 €	25 053 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	7 625 €	4 372 €	25 053 €

DELFINGEN GROUP	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	0 €	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €	0 €
Total	0 €	0 €	0 €

Frédéric MAGNE	Exercice N	Exercice N-1	Exercice N-2
Jetons de présence	0 €	0 €	Néant
Autres rémunérations	0 €	0 €	Néant
Rémunération variable	0 €	0 €	Néant
Total	0 €	0 €	Néant